



CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Conseil d'administration

Séance ordinaire du 29 juin 2014

Salle 3460, pavillon Maurice-Pollack

Procès-verbal

Liste des personnes présentes – Conseil d'administration

Caroline Aubry-Abel	Florence Côté	Maxime Morin
Francis Beaudry	Quentin de Dorlodot	Patrick Morin
Audrey Bernard	Yann Dumas-Richard	Louis-Philippe Noël
Randy Bonin	Joé Habel	Vincent Rodrigue
Thierry Bouchard-Vincent	Justine Lalande	Louis-Pierre Trottier
Dominique Caron Bélanger	Mathieu Leblanc Laberge	
Gabrielle Chagnon-Roy	Elsa Leclerc	

Liste des personnes absentes – Conseil d'administration

Marc-Antoine Chassé	Jean-Philippe Duphily	Valérie Martel
Stéphane Chum-Chhin	Marie-Ève Fradette	Christian Ménard
Éléna Drouin	Rodolphe Giorgis	Louis-Alexis Porlier

Liste des personnes présentes – autres

Nathaniel Bérubé-Mimeault (présidence d'assemblée)	Nicolas Grondin (secrétariat d'assemblée)	Thomas Pouliot (directeur des services)
---	--	--

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
 - 6.1. Officières et officiers
 - 6.2. Comité exécutif
 - 6.3. Groupes de travail et comités
7. Démissions et absences
8. Élections
 - 8.1. Conseil d'administration
 - 8.1.1. Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement et d'arts visuels (un poste)
 - 8.1.2. Groupe I : Faculté des sciences de l'éducation (un poste)
 - 8.1.3. Groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire (deux postes)
 - 8.2. Vice-présidence aux affaires institutionnelles
9. Finances
 - 9.1. Rapport de la vice-présidence aux finances
 - 9.2. États des résultats financiers de mai 2014
10. Reprise des installations alimentaires
11. Plan directeur 2014-2015
12. Budget 2014-2015
13. Politique environnementale
14. Rapport hivernal du BDE
15. Autres sujets
 - Prochaine séance
 - Bière postconseil
 - Blague corporative
16. Clôture de la séance

1. Ouverture de la séance

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Bonjour à tous et bienvenue à cette séance du conseil d'administration. Ce soir, on a un très gros morceau à faire passer, donc on va avoir besoin de votre participation et de votre attention.

Résolution CA-E14-06-29-01

Il est proposé par Vincent Rodrigue, avec l'appui d'Audrey Bernard :

Que la séance du 29 juin 2014 soit ouverte.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée est ouverte à 18 h 15.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

L'exécutif vous propose pour cette séance M. Nathaniel Bérubé-Mimeault et Nicolas Grondin respectivement comme président et secrétaire de séance. Notre présidence habituelle était malade.

Résolution CA-E14-06-29-02

Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Joé Habel :

Que Nathaniel Bérubé-Mimeault et Nicolas Grondin soient nommés respectivement président et secrétaire de la séance du 29 juin 2014.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée lit l'ordre du jour.

Présidence d'assemblée :

Y a-t-il des modifications à faire?

Résolution CA-E14-06-29-03

Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui d'Audrey Bernard :

Que l'ordre du jour de la séance du 29 juin 2014 soit adopté tel que présenté.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes

Secrétariat d'assemblée :

Je propose qu'on regarde le procès-verbal à la prochaine séance parce que nous avons une séance assez chargée aujourd'hui.

5. Suites données aux résolutions antérieures

Aucune suite à donner.

6.1. Rapports – Officières et officiers

Temps de lecture de 5 minutes.

L'assemblée n'a pas de question.

6.2. Rapports – Comité exécutif

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

On a quelques développements à propos de la loi 32. Dans la dernière année, MM. Laurent Proulx et Miguel Bergeron ont débuté des procédures pour remettre en cause la loi 32 qui permet aux associations de cotiser de manière automatique et d'avoir le monopole sur la représentation des gens sur un même campus. La loi 32 se nomme loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants. Le procureur général doit défendre la loi et des organismes ou personnes morales peuvent intervenir s'ils ont un intérêt particulier à le faire. C'est le cas de la TaCEQ depuis le début, ainsi que la FECQ et la FEUQ. Il y a eu plusieurs procédures déjà, mais ça faisait plusieurs mois qu'on n'avait pas de nouvelle, et finalement on a eu des nouvelles il y a deux semaines par nos avocats qui disaient qu'une conférence de gestion était convoquée pour choisir une date de procès et que le processus était bel et bien enclenché. Le procès sera du 8 au 12 décembre prochain. Cela n'aura pas d'impacts financiers pour le conseil d'administration vu que ça rentre dans l'ancienne entente avec les avocats d'il y a quelques mois, mais on voulait vous en faire un rapport quand même. Est-ce qu'il y a des questions?

Gabrielle Chagnon-Roy :

Je me rappelle qu'il y avait un plafond généreux des avocats. Ça comptait quoi exactement ?

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Tout.

Gabrielle Chagnon-Roy :

Wow, c'est vraiment *cool*.

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

D'où le fait que je disais qu'il n'y aurait pas d'impact financier pour la CADEUL.

Maxime Morin (finances) :

Je vais faire un topo sur la halte-garderie. La dernière fois j'avais parlé du moratoire de deux jours, il ne semblait pas avoir de modification. En grattant un peu plus, on s'est rendu compte que les 15000 places octroyées vont ouvrir entre 2015 et 2020. Donc cette année, 4000 places vont avoir le droit d'ouvrir et d'opérer. L'impact pour nous c'est qu'en 2010, la CADEUL a demandé à ses membres s'ils voulaient cotiser un 5,00\$ pour ouvrir un service de garde dans le SuperPEPS, qui ne serait pas nécessairement un CPE – mais le CPE avait été choisi à cause des subventions et du fait que ça serait moins cher pour les étudiants. On a envoyé nos lettres d'intentions au gouvernement comme tout le monde, comme si le projet n'était pas bloqué, et ils vont en choisir 4000 au mois d'août. On va avoir une date ultérieure après sinon. On n'a pas plus d'information pour le moment. C'est un peu inacceptable pour nous d'ouvrir juste en 2018, par exemple, parce que le besoin est criant et que ça fait déjà plusieurs années que les étudiants cotisent. Avec

Mme Sénécale, directrice du CPE La Petite Cité, et la dame du ministère, on a compris qu'on pourrait obtenir un permis de service de garde non subventionné (on attend une confirmation écrite d'un des supérieurs là). Aussitôt qu'on recevrait ça, on pourrait commencer tout de suite à choisir les entrepreneurs et les plans pour commencer la construction, soit 4 mois d'avance sur les plans, en août. Tant qu'on n'a pas ça, on fait le processus normal d'attribution des places. Si on a le droit d'ouvrir en non subventionné, on va sûrement le faire, selon le laps de temps donné avant l'ouverture permise en places subventionnées. Par contre, ce n'est pas les mêmes coûts pour nous si on s'en va en non subventionné.

Elsa Leclerc :

Ont-ils communiqué les critères pour les 4000 places ?

Maxime Morin (finances) :

D'après ce qu'on sait, non, on ne le sait pas. Sûrement que les gens qui attendent depuis 2011 vont être privilégiés. Avec Caroline, on va essayer de faire mousser notre candidature auprès de gens du gouvernement – par exemple, on va rencontrer M. Bolduc, notre député, le 7 juillet.

Vincent Rodrigue :

Les locaux sont-ils prêts en ce moment au Super-PEPS?

Maxime Morin (finances) :

Il y a certains murs à enlever pour ensuite prendre les mesures et entamer les travaux de rénovation. Ce qu'on s'était fait dire c'était de ne pas commencer les travaux avant la confirmation écrite du ministère. À partir de ce moment-là, on fait tomber les murs et on commence.

Elsa Leclerc :

Pour faire du pouce sur les critères, j'ai connu quelqu'un qui travaillait pour l'attribution des places et parfois ils vont choisir selon le besoin. On est privilégiés d'ouvrir le CPE avec un horaire atypique dans une grande ville qui ne va pas desservir que des gens aisés. Je pense que vous pouvez essayer de pousser là-dessus.

Maxime Morin (finances) :

On a déjà rédigé un communiqué préparatoire, et on parle aussi des possibilités de recherche avec les gens en psychoéducation, par exemple.

Dominique Caron-Bélanger (internes) :

Je voulais vous annoncer que la scène du Fou AELIÉS sera une scène Jazz en formule 5 à 8, avant les grosses scènes de la soirée. Ça va attirer une autre foule. La recherche de commandite et de partenaires avance bien sinon !

Vincent Rodrigue :

Est-ce que ça va être un partenariat officiel ?

Dominique Caron-Bélanger (internes) :

Ils ont acheté comme n'importe quel partenaire, une scène à 6 000\$. Ce n'est pas un partenaire officiel à 10 000\$, mais ils ont acheté la scène donc c'est un partenaire majeur.

6.3. Rapports – Groupes de travail et comités

Maxime Morin (finances) :

Juste un petit mot sur les CA des filiales. En fait, on a réussi à réunir le CA du Pub et du Café l'Équilibre. On a regardé les planifications annuelles du passé et décidé de refaire la même chose dans les deux cas et on a adopté les états de mars et avril. Pour Saveurs j'attends les premiers

états financiers pour faire un topo de l'ouverture. Pour le dépanneur, il n'y avait pas de disponibilité donc ça va aller à juillet.

Secrétariat d'assemblée :

Vous vous rappelez du comité d'éthique des commandites ? Il s'est réuni ! Pour parler d'abord de la possibilité que des courtiers en assurance (le genre qui pourrait nous vendre des assurances collectives) commanditent le Show de la Rentrée. La politique du comité étant plutôt sur le contenant et pas le contenu, on ne s'attend pas à des filles toutes nues de l'ASEQ alors ça devrait aller. Considérant aussi que s'il y a une question dans le référendum, on ne nommerait pas de courtier en particulier. Donc il n'y aurait pas de conflit. Deuxième cas avec des compagnies de bières, pas de problème encore une fois, tant qu'il n'y a pas de filles dénudées.

Gabrielle Chagnon-Roy :

Je sais que le cas RedBull avait beaucoup touché l'imaginaire, et j'imagine que les discussions ont été sérieuses quand même, mais est-ce que le seul critère sur le contenant c'est des filles dénudées? Par exemple, des t-shirts de Jäger ?

Secrétariat d'assemblée :

Bien, un t-shirt, il me semble que ça serait accepté de ce que je peux me souvenir. Il y a différents critères, mais l'idée c'est d'éviter les choses absolument dégradantes. Par exemple : le sexisme, ou la nudité pour des compagnies comme RedBull, Sleeman, assurances, etc. Là évidemment, il n'y a pas de critères définis sur l'apparence, mais des critères de décence commune font que les t-shirts serrés seraient probablement acceptés.

Gabrielle Chagnon-Roy :

Mais en dehors du sexisme, il y a d'autres critères?

Secrétariat d'assemblée :

En effet, la politique est pas mal plus large que ça. Ça pourrait être du racisme, de l'homophobie, ou quoi que ce soit d'autre de jugé inacceptable, ou juste des choses qui mettraient en doute l'indépendance politique de la CADEUL.

Patrick Morin :

Au niveau des compagnies de bières est-ce que les discussions ont porté sur l'affichage aussi? Comme les logos sur les affiches des abribus?

Secrétariat d'assemblée :

Toujours dans le souci de respecter les ententes préalables avec le Pub [universitaire] par exemple. C'est moins le travail du comité que celle de la vice-présidence aux finances quand même.

Maxime Morin (finances) :

Le critère donné que j'utilise c'est de savoir si c'est permis par la loi, l'université Laval et le plan de commandite de la CADEUL.

7. Démissions et absences

Secrétariat d'assemblée :

Mme Marie-Ève Fradette ne sera plus des nôtres. Elle a écrit une lettre pour nous annoncer sa démission.

Lecture de la lettre de démission de Mme Marie-Ève Fradette.

Résolution CA-E14-06-29-04

Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Patrick Morin :

Que la lettre de démission de Mme Marie-Ève Fradette soit reçue par le conseil d'administration.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Secrétariat d'assemblée :

Quelques remarques supplémentaires au point : il y a dorénavant un poste au conseil d'administration dans la section des étudiants provenant de la faculté d'administration, et je vous rappelle que vous n'avez le droit qu'à deux absences consécutives, ou bien quatre au total durant votre mandat. Il y a une règle pour l'été pour que vos absences ne soient pas comptabilisées : si vous m'écrivez d'avance avec une bonne raison, il n'y aura pas d'absence pour vous.

8.1. Élections – Conseil d'administration

8.1.1. Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement et d'arts visuels (un poste)

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a quelqu'un pour se présenter?

8.1.2. Groupe I : Faculté des sciences de l'éducation (un poste)

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a quelqu'un pour se présenter?

8.1.3. Groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire (deux postes)

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a quelqu'un pour se présenter?

8.2. Élections – Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Comme vous le savez depuis mars au collège électoral, le poste de vice-présidence aux affaires institutionnelles est vacant sur l'exécutif, et c'est pour cela que M. Nicolas Grondin avait offert de continuer à participer aux activités qu'il le faisait à l'époque comme vice-présidence aux affaires institutionnelles, mais cette fois-ci à titre d'employé (secrétaire), jusqu'à ce que le poste soit comblé. On n'avait pas eu de candidature jusqu'à aujourd'hui, mais visiblement ça a changé!

M. Louis-Pierre Trottier a mentionné son intérêt pour se présenter ce soir, et je vais laisser Nicolas Grondin expliquer la procédure.

Secrétariat d'assemblée :

Généralement, le conseil exécutif travaille autant pour les membres associatifs qu'individuels, et côtoie les deux. Il est donc normal qu'il soit élu dans un collège électoral qui comprend les deux types de membres. En dehors du collège électoral, ça prend une proposition aux deux tiers du conseil d'administration seulement, mais pour respecter l'esprit du Collège, on commence par faire passer la candidature au caucus. La décision finale revient au conseil d'administration, mais le caucus donne son avis, et ce n'est pas pour rien.

M. Louis-Pierre est passé par le caucus, qui le recommande. La décision revient quand même ultimement au conseil d'administration.

Présidence d'assemblée :

Il faut nommer deux scrutateurs, puis il y aura une présentation officielle du poste, une période de mise en candidature. Les candidats vont ensuite avoir 10 minutes chacun pour se présenter, et il aura une période de questions de 15 minutes, puis ils sortiront pour une période de délibération et ensuite un vote secret automatique.

*Vincent Rodrigue et Justine Lalande se proposent comme scrutateurs.
L'assemblée les désigne comme scrutateurs à l'amiable.*

Secrétariat d'assemblée :

Le poste de la vice-présidence aux affaires institutionnelles est le poste le plus extraordinaire ! Il gère les aspects plus réglementaires, plus institutionnels à la CADEUL – règlements, chartes, code de procédure. C'est la mémoire institutionnelle de l'organisation et il travaille avec l'archiviste. Il s'occupe aussi des dossiers de développement durable, et va aux réunions de développement durable de l'université, s'occupe de la politique environnementale, et travaille avec le reste de l'exécutif : réunions hebdomadaires, représentation, appui aux associations, etc.

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a quelqu'un pour se présenter?

Louis-Pierre Trottier se propose.

Louis-Pierre Trottier :

Bonjour à tous et à toutes, chers membres du conseil d'administration de la CADEUL, Pour ceux qui ne me connaissent pas, je me nomme Louis-Pierre Trottier, et il me fait un grand honneur et un immense plaisir de vous présenter ma candidature à titre de vice-président aux affaires institutionnelles de la CADEUL. Je suis très heureux d'être devant vous aujourd'hui. J'ai toujours eu un très grand intérêt pour contribuer activement et positivement à la vie associative de mon université et je crois que mon expérience et ma grande motivation peuvent être utiles pour le bien de la Confédération.

Donc en gros aujourd'hui je vais vous présenter un peu mes expériences personnelles en lien avec le poste, et je vais ensuite vous présenter certaines idées qui découlent de ma préparation personnelle pour le poste.

Je vais donc commencer par me présenter plus en détail. Je suis actuellement étudiant au Baccalauréat en Sciences de l'Administration profil Finance et Gestion des Risques. Après avoir terminé mes trois premières sessions à l'Université Laval, je suis parti pour la session d'hiver 2014 en Corée du Sud à Séoul pour compléter une session à l'étranger à la *Korea University Business School*. C'est une session de fin février à fin juin, donc je suis tout récemment revenu de cet échange-là, et je me présente donc à vous aujourd'hui. J'avais en tête de me présenter à la CADEUL au collège électoral, mais pour cette raison, je n'ai pas pu me présenter en même temps que les autres membres du conseil exécutif.

J'ai été par le passé vice-président aux affaires externes de l'Association des Étudiants en Sciences de l'Administration de l'Université Laval (AÉSAL) de février 2013 à février 2014, juste avant que je parte en Corée. Donc j'ai eu la chance de siéger au caucus des associations pendant toute l'année dernière et bien sûr d'en connaître plus sur la CADEUL et ses instances. J'ai pu côtoyer plusieurs représentants d'association.

Donc, à titre de vice-président aux affaires externes, j'étais principalement responsable des dossiers politiques de mon association ainsi que des dossiers de passation concernant nos structures associatives. Mes fonctions de vice-président aux affaires externes sont très similaires à celles du poste de vice-président aux affaires institutionnelles de la CADEUL. Et je peux dire que je suis relativement à l'aise à exécuter ces tâches et à travailler dans l'équipe.

Donc durant mon mandat, j'ai eu la chance pendant la dernière année de mettre sur papier un résumé du Code Morin pour faciliter l'accessibilité du code de procédure pour les nombreux passionnés de l'implication étudiante dans la faculté des sciences de l'administration ou FSA uLaval. Grosso modo j'ai essayé de créer un aide-mémoire pour les associations en administration pour intéresser les exécutants au code de procédure et à la politique étudiante. J'ai mis sur pied une formation politique des instances de l'université afin d'améliorer les connaissances des exécutants des associations en administration, encore là pour les aider. J'ai aussi conduit, en collaboration avec les anciens membres du conseil d'administration de l'AÉSAL, des réformes au CA de l'AÉSAL pour améliorer la représentativité de nos étudiants sur le conseil. Toujours dans le cadre de mes fonctions, j'ai pu organiser trois assemblées générales (AG) durant mon mandat afin d'assurer un processus de consultation en continu pour nos membres, et mis sur papier la base d'un futur système de consultation (PCIM). Vu la complexité de la structure à FSA ULaval, je pense que mon travail au niveau des AG à l'AÉSAL sera utile pour m'aider à relever les défis qui touchent les instances de la CADEUL.

Tout au long de mon poste, j'ai essayé d'améliorer les relations à l'interne et à l'externe de l'AÉSAL, et je pense avoir réussi à créer des ponts entre les membres de diverses associations de ma faculté, mais aussi surtout à l'externe de la faculté.

J'ai aussi eu la chance de siéger à titre personnel sur le conseil d'administration de la CADEUL d'avril 2013 à février 2014. J'ai donc pu côtoyer durant la dernière année plusieurs membres de l'ancien exécutif ainsi que du nouvel exécutif, et je connais assez bien la dynamique du CA et son travail. Je crois très certainement que je pourrais contribuer positivement aux dossiers actuels et futurs de la CADEUL de par ma motivation et ma volonté de travailler pour les étudiants. Ma présence, je pense bien, a été bénéfique au courant de la dernière année, puis je pense qu'elle pourra l'être encore pour l'année qui s'en vient.

J'ai pu, dans les dernières semaines et les derniers mois rencontrer les membres du présent exécutif pour leur poser des questions sur la CADEUL pour me préparer. J'ai essayé de me tenir à jour en m'informant du mieux que je pouvais des dossiers publics de la CADEUL, et j'ai eu aussi la chance de discuter avec Nicolas Grondin des fonctions de vice-président aux affaires institutionnelles, et je crois bien personnellement m'être bien préparé pour faciliter la transition avec le nouvel exécutif. De plus, j'ai pris connaissance des orientations de la CADEUL pour le prochain mandat et je suis personnellement très motivé à travailler sur ces propositions!

Il y a plusieurs projets qui s'en viennent pour ce poste, et je suis prêt à relever les nombreux défis. Premièrement, je suis d'avis, tout comme le caucus, que la CADEUL doit continuer le travail accompli dans le dossier de développement durable autant au niveau des instances étudiantes et des instances de l'Université Laval. J'aimerais continuer avec le projet afin de doter la CADEUL d'un plan d'action développement durable et avoir éventuellement des répondants développement durable au niveau des associations membres afin d'inclure une dimension plus verte à nos activités étudiantes que nos associations organisent. J'aimerais pouvoir contribuer en apportant des outils ou des formations pour respecter nos engagements. J'avais contribué durant la dernière année à l'AÉSAL à inclure avec l'équipe une dimension plus verte aux activités de l'AÉSAL.

Deuxièmement, j'aimerais continuer à travailler sur le dossier de fonds d'investissement étudiant ou FIÉ. J'ai pu acquérir une bonne connaissance de leur structure, car j'ai siégé sur le CA du fonds d'investissement étudiant des sciences de l'administration (FIÉSA) dans la dernière année. J'aimerais produire, en collaboration avec les autres membres de l'exécutif, un dossier explicatif sur l'état actuel des choses, ou ce qui se passe en pratique, et ce qui devrait se faire en théorie. J'aimerais donc produire une formation destinée aux membres de la CADEUL sur les FIÉs, et former au meilleur du possible les membres des différents exécutifs des associations sur le campus.

Un troisième projet qui me tient à cœur tout particulièrement est l'amélioration de l'accessibilité aux instances de la CADEUL. J'aimerais donc, dans la prochaine année, collaborer avec vous tous pour pouvoir améliorer la représentativité étudiante en assemblées générales, et travailler avec les diverses ressources sur le campus pour améliorer la visibilité des AG de la CADEUL.

J'ai plusieurs autres projets en tête pour améliorer certains processus de la CADEUL dont entre autres la récolte des informations des associations ou encore pour améliorer le suivi des

mandats (devis standards, implantés pour mon poste l'an dernier), et j'aimerais vous signifier que je suis prêt à retrousser mes manches dès maintenant pour le futur de notre confédération.

Je pense que j'ai fait le tour de ma candidature. J'aimerais tout de même en terminant vous dire que si je me présente aujourd'hui à vous, c'est parce que je crois en l'implication étudiante. L'université regorge de talents, et je crois que mon travail et que le travail de la CADEUL est de canaliser ces talents et de travailler en collaboration avec les différents acteurs de l'université pour réaliser de grands projets ensemble, parce qu'avant tout, on a la capacité et le talent pour le faire! Merci beaucoup pour votre attention, j'ai voulu faire ça simple, rapide et efficace et maintenant je suis prêt à répondre à vos questions!

Patrick Morin :

Est-ce que tu es à l'aise avec le nouveau code CADEUL?

Louis-Pierre Trottier :

De base, je suis très à l'aise avec le code Morin, parce que je l'ai analysé pour mon association, et je vais étudier celui de la CADEUL plus en profondeur. Mais ça devrait aller, car il s'en inspire beaucoup.

Vincent Rodrigue :

Tu vas faire quoi avec les démissions 5 minutes avant le CA ?

Louis-Pierre Trottier :

Je ne sais pas, on verra bien!

Secrétaire d'assemblée :

Il y a une tradition à la CADEUL, soit que l'ancien pose une question au nouveau. Je suis observateur, m'accorderez-vous le droit de parole?

Il ne semble pas avoir d'opposition dans l'assemblée.

Secrétaire d'assemblée :

Qu'apprécies-tu dans une structure confédérale comme la CADEUL ?

Louis-Pierre Trottier :

L'instance est décentralisée, d'abord, et si on parle spécifiquement de la CADEUL, je pense que ça permet d'améliorer la représentativité de toute l'université avec les différentes associations qui ont la chance de pouvoir s'exprimer en caucus des associations, et ça permet d'avoir une CADEUL qui sert à deux aspects en même temps ; un plus politique et académique, et un autre beaucoup plus de services.

Elsa Leclerc :

Tu comparais avec la structure de l'AÉSAL. Considérant que la CADEUL représente un plus grand nombre de membres aux opinions plus divergentes, est-ce que tu te sens en mesure de représenter ces différentes visions des instances et des procédures ?

Louis-Pierre Trottier :

Pour la structure de l'AÉSAL, je ne voulais pas dire qu'elle est identique. Pour répondre à ta question, je ne pense pas que l'opinion personnelle d'un exécutant peut être utile, en effet il y a beaucoup de divergences d'opinions et mon travail va être d'augmenter le sentiment d'appartenance de tous envers la CADEUL pour renforcer la représentativité étudiante. C'est comme un casse-tête avec plusieurs pièces, et mon travail va être d'aller chercher le plus de pièces différentes possible pour créer le casse-tête.

Mathieu Leblanc-Laberge :

Tu étudies en finances, pourquoi t'être présenté à ce poste à la place de VP finances ?

Louis-Pierre Trottier :

Le poste d'externe à l'AÉSAL ressemble beaucoup plus à institutionnel dans les faits. Je m'occupais de structurer les instances, des questions politiques en général, et de garder des documents.

Gabrielle Chagnon-Roy :

Je voulais savoir par rapport à la bureaucratie de la CADEUL : malgré tous les comités et instances, on ne réussit pas à rejoindre tout le monde. Ton opinion sur cela.

Louis-Pierre Trottier :

À titre personnel, j'aime bien l'efficacité. Je pense que la CADEUL est assez efficace présentement, mais il y a toujours place à amélioration et ce sera mon travail pour l'an prochain avec les autres exécutants.

Maxime Morin (finances):

Quel est ton comité préféré?

Louis-Pierre Trottier :

Le LÉDCD (Lieu d'évaluation et de discussion sur la cotisation dédiée).

Maxime Morin (finances) :

Pourquoi exactement?

Louis-Pierre Trottier :

L'acronyme. Non, mais sans blague, je pense que mon nouveau comité préféré sera celui de développement durable parce qu'il a un bon mandat et un énorme potentiel.

M. Louis-Pierre Trottier sort de la salle.

Elsa Leclerc :

Je n'étais pas là au caucus. Je me demandais ce qui s'y était dit? La nature des échanges?

Présidence :

Je mentionne que M. Trottier a été recommandé à l'unanimité.

Dominique Caron-Bélanger :

Marie-Ève Fradette a vraiment bien décrit le poste d'externe et le professionnalisme de Louis-Pierre Trottier à l'AÉSAL.

Vincent Rodrigue :

J'ai beaucoup travaillé avec lui, et c'est vraiment quelqu'un d'impliqué dans ses projets, qui veut le bien-être collectif. Je le recommande personnellement.

Il y a le vote et comptage des votes.

Louis-Pierre Trottier est élu à l'unanimité.

Quentin De Dorlodot :

J'ai une question : quelles sont les procédures maintenant par rapport à M. Grondin?

Secrétaire d'assemblée :

C'est une drôle de situation, par défaut le secrétariat d'assemblée est le VP institutionnel, mais vous m'avez élu en début de séance alors je serai là jusqu'à la fin de la séance, et Louis-Pierre rentrera en poste à la fin de l'assemblée. Il y aura par ailleurs une période d'environ 3 semaines de transition à la suite de cette séance.

9. Finances

Résolution CA-E14-06-29-05

Il est proposé par Audrey Bernard, avec l'appui de Randy Bonin :

Qu'un huis clos sur les délibérations de la séance du 29 juin 2014 soit tenu à partir de ce point.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1. Finances – Rapport de la vice-présidence aux finances

Point sous huis clos.

9.2. Finances – États des résultats financiers d'avril 2014

Résolution CA-E14-06-29-06

Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Louis-Philippe Noël :

Que les états des résultats d'avril 2014 soient adoptés.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-E14-06-29-07

Il est proposé par Elsa Leclerc, avec l'appui de Louis-Philippe Noël :

Que le Conseil d'administration de la CADEUL autorise Mme Caroline Aubry-Abel à signer pour le cautionnement solidaire de 0205-5004 Québec inc. envers la caisse populaire Desjardins de l'université Laval pour toutes ses obligations.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Reprise des installations alimentaires

Résolution CA-E14-06-29-08

Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Louis-Philippe Noël :

Qu'un huis clos sur les délibérations de la séance du 18 mai 2014 soit terminé à ce point.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Pause de 10 minutes.

11. Plan directeur 2014-2015

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

On vous a remis le document à l'entrée, c'est un projet donc on peut le modifier sans problème. Il a été présenté au complet au caucus aujourd'hui, et pour le CA on va vous donner un temps de lecture pour certains dossiers spécifiques qu'on vous présenter ensuite.

Les points couverts aujourd'hui comprennent le dossier de représentation externe, les stages finaux en éducation, le dossier des instances, le soutien et formation aux associations, le référendum, le dossier développement durable, les liens avec les membres, le Bureau des droits étudiants, et tous les dossiers dans la dernière section qui touchent les finances et les activités socioculturelles.

On a une présentation différente que celle du caucus. Cette présentation des dossiers sera axée surtout sur l'aspect financier, parce que notre rôle touche beaucoup plus la gestion que la politique en général.

*Lecture du dossier sur la représentation externe.
Pas de question.*

Lecture du dossier sur les stages finaux en éducation.

Vincent Rodrigue :

La mobilisation, c'est pour convaincre les commissions scolaires ou bien le gouvernement ?

Florence Côté (externes) :

Le gouvernement, parce qu'au même titre que les stagiaires de la fonction publique, c'est le gouvernement qui irait compenser monétairement les stagiaires en enseignement.

*Lecture du dossier sur les instances.
Pas de question.*

*Lecture du dossier sur le soutien et formation aux associations.
Pas de question.*

Lecture du dossier sur le référendum.

Secrétaire d'assemblée :

Le conseil d'administration devra être là à toutes les étapes jusqu'à l'entérinement des résultats.

Lecture du dossier sur le développement durable.

Quentin De Dorlodot :

Je voudrais savoir quel est l'avis de M. Trottier là-dessus. Je ne sais pas à quel point il a été consulté pour ça.

Louis-Pierre Trottier :

J'en avais parlé un peu dans mon discours que je voudrais un représentant développement durable dans les associations, il faudra voir si l'intérêt est présent et si c'est possible de le faire. Il y a du travail à faire, mais ce sera ultimement au comité et au conseil d'administration à trouver des moyens.

*Lecture du dossier sur les liens avec les membres.
Pas de question.*

Lecture du dossier sur l'évaluation de l'enseignement.

Pas de question.

Lecture du dossier sur le Bureau des droits étudiants.

Pas de question.

Lecture du dossier sur les Sports intramurales.

Vincent Rodrigue :

Tu parles d'investissements considérables. Mais les membres de la ligue vont payer, non?

Dominique Caron-Bélanger (internes) :

C'est à voir, on va essayer d'aller chercher le plus de *deals* et de financement externe possibles.

Patrick Morin :

Va-t-on recycler le *mini-putt*? Un genre de ligue de *mini-putt*?

Dominique Caron-Bélanger (internes) :

On va avoir un comité, ça va dépendre des gens.

Yann Dumas-Richard :

Tu peux faire partie du comité si tu veux.

Caroline Aubry-Abel (présidence) :

Pour compléter la réponse à la question de M. Rodrigue, le but n'est pas d'envoyer une énorme facture aux étudiants, c'est que les gens participent, donc il faut trouver le juste milieu entre un montant qui fera que c'est viable pour la CADEUL et un montant qui permettra aux gens de participer sans se ruiner. Il faudra aussi voir jusqu'à quel point on peut aller chercher du financement extérieur.

Lecture du dossier sur l'animation socio-politique.

Pas de question.

Lecture du dossier sur la gestion des services et filiales.

Pas de question.

Lecture du dossier sur Cuisine Campus.

Pas de question.

Lecture du dossier sur la halte-garderie.

Pas de question.

Lecture du dossier sur le Marché du livre usagé.

Pas de question.

Lecture du dossier sur le pavillon des résidences.

Pas de question.

Résolution CA-E14-06-29-09

Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Louis-Philippe Noël :

Que le plan directeur 2014-2015 de la CADEUL soit adopté.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. Budget 2014-2015

Résolution CA-E14-06-29-10

Il est proposé par Quentin De Dorlodot, avec l'appui d'Audrey Bernard :

Qu'un huis clos sur les délibérations de la séance du 29 juin 2014 soit tenu à partir de ce point.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-E14-06-29-11

Il est proposé par Quentin De Dorlodot, avec l'appui de Vincent Rodrigue :

Que la ligne TaCEQ soit retirée des états financiers et de budget de la CADEUL.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-E14-06-29-12

Il est proposé par Quentin De Dorlodot, avec l'appui d'Elsa Leclerc :

Que le budget 2014-2015 soit adopté tel que modifié.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

13. Politique environnementale

Secrétaire d'assemblée :

Qui a envie d'une bière? Je serai bref quand même, parce qu'une bonne partie d'entre vous était aussi là au caucus. Simplement, je vous inviterais à lire la politique environnementale, puis je vous donnerai quelques détails.

Le but de la politique est vraiment de donner des grands axes d'intervention, c'est normal que ça soit large, ce n'est pas là pour donner des objectifs clairs, précis et mesurables qui se retrouveront plutôt dans un plan d'action, mais pour donner un cadre. Ce document est passé au caucus tout à l'heure et quelques coquilles ont été corrigées (9 personnes dans le comité, dirigé par le VP institutionnel et non finances) et finalement, un vrai amendement, le comité devra se réunir quatre fois par année plutôt que deux.

Dernier truc, ce document est inspiré de la précédente version de la politique environnementale adoptée en 2005, avec plusieurs incongruités ou erreurs corrigées et améliorations apportées.

Résolution CA-E14-06-29-13

Il est proposé par Joé Habel, avec l'appui de Justine Lalande :

Que la politique environnementale, telle que corrigée et amendée par le caucus, soit adoptée.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

14. Rapport hivernal du BDE

Thierry Bouchard-Vincent :

On vous a transmis le rapport avec l'avis de convocation. En gros, les résultats du Bureau des droits étudiants sont mis au rapport. On a des améliorations à faire au niveau de la visibilité directe, soit de trouver un moyen d'aller directement rejoindre les étudiants. Sinon, notre campagne de visibilité par le passé a été concluante. Retenez simplement que la mission de sensibilisation et information est un virage amorcé et dans lequel nous continuons de mettre de plus en plus d'efforts. Des ateliers de formations se donneront à l'automne plutôt qu'à l'hiver et on va produire un cahier d'explications pour les exécutants des associations.

Résolution CA-E14-06-29-14

Il est proposé par Elsa Leclerc, avec l'appui de Yann Dumas-Richard :

Que le conseil d'administration reçoive le rapport hivernal du Bureau des droits étudiants de la CADEUL.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

15. Autres sujets – Prochaine séance

Secrétariat d'assemblée

On se revoit le 20 juillet, ou plutôt vous vous revoyez le 20 juillet prochain.

La salle est en émoi.

15. Autres sujets – Bière postconseil

Dominique Caron Bélanger (affaires internes) :

Bonjour tout le monde! On vous invite au N bar comme d'habitude! Notre Reine du Club social fera d'ici la prochaine séance, un sondage sur Facebook pour savoir où vous voulez prendre la bière.

15. Autres sujets – Blague corporative

Il y a lecture de la blague corporative, suivi d'un malaise dans la salle.

15. Clôture de la séance

Résolution CA-E14-06-29-15

Il est proposé par Vincent Rodrigue, avec l'appui de Francis Beaudry :

Que la séance ordinaire du 29 juin 2014 soit close.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée est close à 00 :15.

Le procès-verbal a été adopté en séance du conseil d'administration du 20 juillet 2014.

Louis-Pierre Trottier
Vice-président aux affaires institutionnelles